

Décision Générale colonial

Décision n° 735 décision n° 735 du 13 juillet 1950

n° 735

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 juillet 1950
Numéro JO n° 7 du 31/07/1950	Date du numéro 31 juillet 1950

TEXTE INTÉGRAL

M.Oanpentier est engagée en qualité de secrétaire sténodactylographe de 1er catégorie, pour compter du 23 juin 1950 et mise à la disposition du chef du service de l'hygiène de Djibouti.